

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021**

Présents : Patrick ARNOULD, Françoise BERNARD, Caroline BOUCHER, Suzanne BUATHIER, Jean-Yves COLAS, Frédérique GAGNOL, Laetitia GRAVALLON, Carole JACQUET-DUPUIS, Antoine PAGEAULT-MASSIN, Jean-Christophe SERMONAT, Eric VILLEVIÈRE

Secrétaire de séance : Jean-Yves COLAS

La séance est ouverte à 19h00. Le compte rendu de la précédente réunion du conseil municipal qui a eu lieu le 26 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité. Un point est ajouté à l'ordre du jour : cession de chemin

Ordre du jour :

- Compte administratif 2020
- Compte de gestion 2020
- Affectation des résultats
- Démarche budgétaire et prévisions investissements
- Plateforme de déchets verts : point d'information
- Questions diverses

1 – COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Une réunion préparatoire a eu lieu le samedi 27 février en présence d'élus et d'habitants de la commune.

Les résultats du compte administratif de la commune 2020 s'établissent de la façon suivante :

| | | |
|-------------------------|--------------------------------------|--------------|
| <u>Fonctionnement</u> : | Recettes réalisées | 305 783.00 € |
| | Dépenses réalisées | 329 219.33 € |
| | Soit un déficit de fonctionnement de | 23 436.33 € |

Le déficit de l'année 2020 en fonctionnement est dû à des opérations de plus ou moins-values sur la cession d'un terrain et sur la reprise de l'ancien tracteur.

Excédent de fonctionnement cumulé

Compte tenu du report positif des exercices antérieurs de 109 134.03 €, l'excédent de fonctionnement cumulé est de 85 697.70 €

| | | |
|-------------------------|---------------------|--------------|
| <u>Investissement</u> : | Recettes réalisées | 174 331.77 € |
| | Dépenses réalisées | 97 666.27 € |
| | Soit un excédent de | 76 665.50 € |

Excédent d'investissement cumulé

Compte tenu du report négatif des exercices antérieurs de 23 980.27 €, l'excédent d'investissement cumulé est de 52 685.23 €.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents valide le compte administratif 2020. Monsieur le Maire ne participe pas au vote.

2 – COMPTE DE GESTION 2020

Le compte administratif est en tout point conforme au compte de gestion établi par le Centre des Finances Publiques de Sennecey-le-Grand. Le compte de gestion est validé à l'unanimité des membres présents.

3 – AFFECTATION DE RÉSULTATS

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'année 2020 de la façon suivante :

| | |
|---|--------------|
| Soit un déficit de fonctionnement 2020 de | 23 436.33 € |
| Un excédent de fonctionnement reporté de | 109 134.03 € |

Donc un excédent global de fonctionnement de 85 697.70 €

| | |
|---|---------------|
| Soit un excédent d'investissement 2020 de | 76 665.50 € |
| Un déficit d'investissement reporté de | - 23 980.27 € |

Donc un excédent global d'investissement de 52 685.23 €

Les résultats sont affectés comme suit :

| | |
|---|--------------------|
| Compte 001 Excédent d'investissement | 52 685.23 € |
|---|--------------------|

| | |
|--|--------------------|
| Compte 002 Excédent de fonctionnement | 85 697.70 € |
|--|--------------------|

Il est précisé que notre excédent de fonctionnement doit toujours couvrir le montant du capital sur les emprunts de la commune qui sont prélevés sur la section d'investissement (montant de 14 924 € en 2020).

4 – DÉMARCHE BUDGÉTAIRE ET PRÉVISIONS INVESTISSEMENTS

Il est nécessaire de produire un document de présentation des comptes de la commune qui soit compréhensible de tous. Dans un premier temps, les grands projets qui font partie du programme « Villages du futur » sont traités à part. Il sera nécessaire de les prioriser. La commune est dans l'attente du choix de l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui sera à nos côtés pour l'accompagnement de nos projets.

Le vote du budget doit avoir lieu avant le 15 avril. Il est nécessaire d'avoir toutes les prévisions pour la fin du mois de mars.

Une première réunion de travail sur le budget 2021 est prévue le Lundi 15/03 à 10h00.

Une consultation sera lancée pour connaître les attentes des habitants de la commune.

5 – PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS : POINT D'INFORMATION

Recensement des besoins des habitants de la commune :

- Traitement déchets verts avec broyage.
- Besoin de dépôts de gravats.

Les sites possibles :

- Malgré les cailloux et affichage « propriété privée » dépôt de déchets sauvages à Dulphey
- Ancienne carrière
- 3^{ème} site possible allant sur Mort Château.

Le projet

Antoine PAGEAULT-MASSIN et Carole JACQUET-DUPUIS portent le projet. Des devis sont en cours d'élaboration. Une réflexion sur de la vidéosurveillance est également en cours.

Afin d'aider à la prise de décision, il est nécessaire de bien appréhender la globalité des éléments (usage et financier). Afin de préparer au mieux le budget il est nécessaire de pouvoir connaître l'enveloppe financière prévisionnelle dans 2 semaines.

6 – CESSION DE CHEMIN

Lors de la vente de la parcelle communale « Sous Tremblay » il était prévu de céder également le chemin d'accès à cette parcelle, ce qui n'a pu être réalisé. Il est proposé de céder ce chemin d'accès aux personnes qui ont fait l'acquisition de la parcelle cadastrée E 686 au prix de 420 €. Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres présents cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

Fleurissement

9 personnes se sont déjà rendues sur les différents sites. Des réunions par mini quartier seront organisées.

Communication

La prochaine actu est en cours d'élaboration. Une réflexion est en cours sur une page Facebook pour l'événementiel.

Action sociale

Les dates des manifestations du deuxième semestre sont fixées : randonnée le 5 septembre et repas des anciens le 11 décembre.

L'organisation de la randonnée est le prochain sujet à traiter. Une réunion pour planifier l'évènement est prévue le vendredi 12 mars à 19 h. Des habitants se sont déjà fait connaître pour faire partie de ce groupe de travail.

P.L.U.I.

Un registre de concertation est à disposition des habitants et différentes pièces sont consultables en mairie à partir du 8 mars 2021. Les remarques devront être collectées pour la fin du mois de mars afin qu'une note de synthèse puisse être transmise au cabinet URBICAND qui est chargé d'établir le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Une réunion est prévue le mardi 09/03 à 19h00 avec des membres de l'Assemblée des Habitants afin de présenter la première étude de zonage.

Gros chêne

Une branche a été cassée. Nécessité de mettre en place un cicatrisant.

Programmation intervention de Jean-Christophe SERMONAT et de l'agent technique.

Prévoir de réduire le risque dû à l'arrêt des camions.
Réfléchir à installer des obstacles pour limiter l'accès.

Entretien de voirie

Élagage des haies et arbres

Récupération des branches et broyage par l'agent technique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Prochaine réunion le mardi 13 avril 2021 à 19 heures

Le Maire, Éric VILLEVIÈRE